

PROCÈS-VERBAL

Assemblée Générale – ONG *Femme et Résilience*

Date : Samedi 31 janvier 2026

Heure : 12h00 Heure de l'Est

Lieu : Zoom

La deuxième assemblée générale de Femme et Résilience (FER) s'est tenue en ligne, réunissant les membres dont les noms figurent en annexe du présent procès-verbal.

Ordre du jour

1. Adoption PV session 2025
2. Présentation nouveaux membres
3. Adoption du rapport 2025
4. Perspectives 2026
5. Cotisation des membres
6. Divers

Ouverture de la séance

La séance a débuté à **12 h**, sous la présidence de **Madame Carine Adahou**, qui, conformément à la tradition, a adressé à l'ensemble des membres ses vœux de santé et de succès pour l'année 2026.

1. Adoption du procès-verbal de la session 2025

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale de la session 2025 a été présenté aux membres. Après lecture et examen, il a été **adopté à l'unanimité**.

2. Présentation des nouveaux membres

La présidente, Carine Adahou, a procédé à la présentation des nouveaux membres ayant rejoint l'ONG *Femme et Résilience*.

Les membres suivants ont été accueillis :

- Cabirath OGOUBIYI _Bénin
- Eugénie AFFO _Bénin
- Armelle ABADAGAN _Bénin
- Julienne KOTTO _Canada

L'assemblée leur a souhaité la bienvenue et les a encouragés à contribuer activement aux activités de l'organisation.

3. Adoption du rapport 2025

Le rapport d'activités et financier de l'année 2025 a été présenté par la présidente, Carine Adahou. Après discussion, l'assemblée a **adopté le rapport à l'unanimité**.

4. Perspectives 2026

Les perspectives et orientations stratégiques pour l'année 2026 ont été présentées.

Les principaux axes retenus sont :

- Renforcer la visibilité et la crédibilité de l'organisation au Canada
- Structurer la communication externe
- Construire un réseau de 50 contacts stratégiques
- Développer des partenariats Canada – Afrique de l'Ouest
- Établir 3 partenariats opérationnels
- Déployer des activités à impact
- Sécuriser au moins un financement externe
- Revenus et Dépenses prévisionnels

L'assemblée a validé ces orientations et a encouragé la mobilisation des membres pour leur mise en œuvre.

5. Cotisation des membres

La question relative à la cotisation annuelle a été examinée.

Après échanges, il a été décidé que :

- Le montant de la cotisation est fixé à **\$5 CAD** soit **2500FCFA**
- Les modalités de paiement sont : virements interac ou virement MOMO
- Les personnes à qui faire le virement sont : Sophie Kuassi pour le Bénin et Grâce Hounkanrin pour le Canada
- La présidente a rappelé aux membres de se mettre à jour en ce qui concerne leur cotisation de l'année 2025 car ceci demeure une obligation statutaire

La décision a été **adoptée à l'unanimité**.

6. Divers

Les points suivants ont été abordés :

- Dossou Riphath a soulevé la préoccupation liée au fait que le coût financier des activités ne devrait pas reposer uniquement sur la présidente ou sur un nombre restreint de membres. En réponse, la présidente a indiqué que toute contribution financière, don ou soutien de la part des membres est le bienvenu et sera accueilli favorablement. Elle a toutefois précisé que ces contributions demeurent entièrement volontaires et ne constituent en aucun cas une obligation. Elle a ajouté que, pour sa part, elle assume actuellement le financement des activités de FER afin d'assurer la continuité des actions de l'ONG, dans l'attente de l'obtention de financements externes.

- La présidente a soulevé la question de la participation des membres masculins aux conférences. Elle a indiqué que, bien que les thématiques abordées portent principalement sur les réalités, les injustices et les situations de violence vécues par les femmes, lesquelles découlent souvent de dynamiques sociales et comportementales impliquant les hommes, il est essentiel de sensibiliser ces derniers. Cette implication vise à promouvoir une éducation égalitaire des enfants, filles comme garçons, ainsi qu'à encourager les hommes à jouer un rôle actif dans la transmission aux filles de valeurs de respect, de résilience et d'affirmation, afin qu'elles puissent faire face aux situations d'adversité sans porter atteinte à leur bien-être, à leur santé ou à leur dignité.
- Charles a demandé des précisions concernant les informations recueillies pour une activité envisagée au Togo. La présidente a indiqué que le travail préparatoire avait été réalisé, mais que l'activité n'a pu se tenir en raison d'un budget estimatif trop élevé pour l'ONG. Elle a précisé être en contact avec les partenaires locaux afin de revoir les coûts à la baisse et de permettre la réalisation de l'activité ultérieurement.

Aucune autre question n'ayant été soulevée, la séance a été levée à **13h15 Heure de l'Est**.

Fait à Gatineau, le 07 février 2026.

La Présidente
Carine Adahou

La Secrétaire
Mahouna Hounkanrin

Annexe

Liste de présence

Numéros	Nom	Prénoms	Pays
1	Mme Tossou	Bertille	Bénin
2	Mme Mamadou	Léocadie	Bénin
3	Mme Kotto	Euphrasie	Bénin
4	Mme Kuassi	Juliette	Bénin
5	Mr Dossou	Riphath	Bénin
6	Mme Ogoubiyi	Cabirath	Bénin
7	Mme Abadagan	Armelle	Bénin
8	Mr Assance	Arnold	États-Unis
9	Mme Adahou	Carine	Canada
10	Mlle Hounkanrin	Grâce	Canada
11	Mlle Hounkanrin	Mahouna	Canada
12	Mr Moevi	Charles	Canada
13	Mme Kotto	Julienne	Canada